

Pourquoi revenir sur la question de l'ironie ? Ce n'est certes pas pour proposer une nouvelle description d'un phénomène discursif dont l'identification et la définition sont quasi-invariables depuis deux millénaires, mais plutôt pour interroger la diversité des analyses dont il a été l'objet. En effet, qu'elles soient d'origine littéraire, rhétorique, linguistique, pragmatique, sémiotique ou philosophique – l'étendue des disciplines de référence est en elle-même significative –, ces analyses déclinent autant de versions différentes de la négativité recelée dans l'ironie et impliquée par sa pratique.

Alors que l'approche du négatif est généralement centrée sur l'écran catégoriel que dresse la négation devant la positivité du sens, il apparaît que ce champ de la négativité est également caractérisé par des effets de diffusion et d'expansion graduels, voire infinitésimaux. Notre hypothèse est que l'ironie se présente comme un cas d'école pour appréhender ce caractère diffus du négatif. L'objectif consiste alors à mettre à nu les différentes variations du négatif ironique et à en mesurer les enjeux. Car notre visée, sans être exhaustive, consiste surtout à envisager, à travers le phénomène particulier de l'ironie pris comme exemple, le problème plus général de la modulation du négatif. Pourquoi, comment le négatif est-il modulable ? Sans doute est-ce là un des aspects de la complexité de cet objet. Le paradoxe de la négation est qu'elle est prise entre la forme la plus compacte de la catégorisation, le « non ! », et une extensité qui peut la rendre presque indiscernable dans l'ambivalence : elle en dispose les nuances sur un gradient de variations qui lui permettent de frôler l'assentiment du « oui », ou même de coexister avec lui. La modalisation, certes essentielle, ne semble pas suffisante pour expliquer cette capacité de modulation. En effet, saisi dans la gradualité de l'intensité, première manifestation de la différence, le « non » échappe au « non », ou veut dire tout autre chose. Comment, et peut-être pourquoi, l'opération qui incarne par excellence dans le langage la catégorisation discrétisante, par la contradiction, se trouve-t-elle être en même temps celle qui module en fines lamelles les variations les plus ténues au sein du négatif, les plus légères altérations du consentement ? L'expression du négatif condenserait ainsi les propriétés les plus générales du langage : le sens, comme différence, déborde partout ses assignations lexicales, syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et c'est ce qui fonde son imperfection. Pour illustrer ce fait et ouvrir la réflexion, nous avons retenu une observation de Victor Hugo, extraite de la Préface des *Chants du crépuscule*, (1835), où, parlant de lui-même à la troisième personne, le poète écrit : « C'est que [...] dans cette époque où la discussion est si acharnée, si tranchée, [...] qu'il n'y a guère aujourd'hui

d'écoutés, de compris et d'applaudis que deux mots, le Oui et le Non, il n'est pourtant, lui, ni de ceux qui nient, ni de ceux qui affirment. Il est de ceux qui espèrent. »¹

Afin de développer notre hypothèse sur les modulations du négatif, nous interrogerons tout d'abord quelques analyses – rhétorique, pragmatique et sémiotique –, de l'ironie. En identifiant et en comparant le statut qu'y occupe respectivement le négatif nous chercherons à préciser les différentes positions du problème. Puis, l'écart étant manifeste entre les lectures linguistiques et philosophiques du phénomène, nous évoquerons quelques aspects de ces dernières en nous intéressant, d'une part, à « l'ironie romantique » et, d'autre part, aux propositions de philosophes tels que Gilles Deleuze et Vladimir Jankélévitch. Enfin, nous tenterons de synthétiser la question de la modulation du négatif à travers quelques exemples littéraires. Nous invoquerons alors, pour en analyser d'un point de vue énonciatif le foisonnement et l'entremêlement, les instances de discours qu'elle met en tension et en jeu.

1. De quelques analyses rhétorique, pragmatique et sémiotique de l'ironie

L'approche classique de l'ironie comme antiphrase repose, on le sait, sur une simple opération de contrariété ou de contradiction effectuée à l'intérieur d'un paradigme : on énonce l'élément positif en donnant à comprendre et à interpréter l'élément négatif où se conjuguent, et même fusionnent, le caractère logique des relations entre les termes et le jugement axiologique. Cette analyse sommaire permet tout du moins de rendre manifeste le rapport fondamental que l'ironie entretient avec le négatif. Son mécanisme premier consiste à faire surgir la face négative d'un jugement. Et celui-ci réalise son inversion sur la toile de fond des valeurs doxologiques supposées admises de l'agréable, du vraisemblable, de l'utile, etc. Cela distingue formellement l'ironie de l'astéisme qui consiste en une opération contraire. Pierre Fontanier définit ainsi l'astéisme : « badinage délicat et ingénieux par lequel on loue ou l'on flatte avec l'apparence même du blâme et du reproche. »². L'exemple type en est le fameux « A charge de revanche ! » où l'on remercie d'un service rendu en promettant le contre-don comme s'il s'agissait d'une confrontation entre une agression et une riposte. Le renversement du positif en négatif dans l'astéisme conduit évidemment à s'interroger sur la dimension passionnelle de l'atténuation du positif dans l'échange relationnel : l'excès de l'assentiment appelle l'excès dans le simulacre de sa dénégation. C'est ce qu'illustre cette réplique, dans le roman de Jean-Paul Sartre *L'Âge de raison*, où l'un des personnages rend hommage à un de ses amis en lui assénant : « Sacré vieux racoleur ! sacrée putain. Ça me fait plaisir que tu me dises tout ça. »³. Dans l'un et l'autre cas, ironie et astéisme, on reconnaît la prégnance du négatif réunissant ses différentes qualifications : logique, axiologique et passionnelle. Mais la distinction entre les deux opérations, et plus encore le fait qu'elles aient donné lieu à des lexicalisations spécifiques dans le vocabulaire rhétorique, indique l'importance accordée au statut du négatif. A travers les deux parcours identifiés, la négation se situe au croisement : l'un va du positif explicite vers le négatif implicite, l'autre va du négatif explicite vers le

¹ Cité par Amir Biglari, dans sa thèse de doctorat intitulée « Sémiotique et pragmatique des passions dans *Les Contemplations* de Victor Hugo », Université de Limoges, 2012, p. 246.

² Pierre Fontanier, *Les figures du discours* (préface de Gérard Genette), Paris, Flammarion, 1968, cité par Bernard Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, 10/18, 2003, entrée « astéisme », p. 83.

³ Jean-Paul Sartre, *L'âge de raison*, Paris, Gallimard, 1946, p. 172, cité par B. Dupriez, *op. cit.*, p. 84.

positif implicite. Littéralement, le négatif est crucial. Il présente les deux faces de la bi-valence entre lesquelles le destinataire est sommé de choisir : nier le positif ou nier le négatif.

La deuxième proposition analytique retenue est celle de l'approche pragmatique de l'ironie que proposent Dan Sperber et Deidre Wilson, dans un sous-chapitre de leur ouvrage *La pertinence*, intitulé « l'échoïque et l'ironique »⁴. Ici, ce ne sont plus les opérations sémantiques formelles qui sont prises en compte. Elles sont rejetées au contraire comme insuffisantes pour expliquer le phénomène, au profit des parcours interprétatifs des interlocuteurs. Selon ces auteurs, la propriété de l'ironie (alors rapprochée de l'astéisme et de la litote) repose sur une mise en abyme de l'interprétation : en effet, écrivent-ils, « la pensée du locuteur interprétée par l'énoncé est déjà elle-même une interprétation ». L'effet ironique repose donc sur l'interprétation au second degré de la pensée d'un sujet autre que le locuteur ironiste, pensée qu'il a déjà lui-même interprétée dans son énoncé : c'est en ce sens qu'ils parlent de l'ironie comme « mention », et qu'ils la rapprochent du discours indirect libre où le discours d'autrui est incorporé au discours du locuteur au point d'en être indiscernable. Dans une analyse publiée par la revue *Poétique*, bien avant *La pertinence*, sous le titre « Les ironies comme mention »⁵, Sperber et Wilson montraient que le propos d'un anglais en promenade avec un ami sous une pluie battante : « Il était inutile de s'encombrer d'un parapluie », devait être entendu ironiquement comme la mention d'un autre énoncé, dit antérieurement par lui ou par quelqu'un d'autre, ou par l'opinion commune, avant le départ en promenade : « il est inutile de vous encombrer d'un parapluie ». La raison de l'ironie se trouve alors, non pas dans l'antiphrase elle-même qui n'en est que le véhicule, mais dans la disqualification de l'énonciateur mentionné, dans le jugement négatif porté sur lui.

En revenant plus tard sur cette analyse, Sperber et Wilson ont étendu le concept de « mention » et l'ont considéré comme cas particulier d'un phénomène plus général qui se trouve en jeu, parmi d'autres, dans l'ironie : ce phénomène est celui des deux degrés de l'interprétation. L'énoncé ironique atteste l'interprétation d'une proposition d'autrui, aussi bien celle d'un sujet particulier que celle du sujet impersonnel de la doxa figée par l'usage, proposition qui est elle-même donnée à interpréter. Parce que sa raison d'être est précisément d'interpréter une interprétation, ils parlent d'un phénomène d'*écho* et caractérisent alors l'ironie comme « échoïque ». Ils affirment : « L'ironie verbale met invariablement en jeu l'expression implicite d'une attitude » et, par conséquent, règle générale, « la pertinence d'un énoncé ironique dépend invariablement de ce qu'il révèle de l'attitude du locuteur à l'égard de l'opinion dont il se fait l'écho. »⁶. Mais ils précisent alors que le propre de l'ironie, parmi la multitude des allusions échoïques possibles, est qu'elle implique « le rejet ou la désapprobation ». L'interprétation ironique de « Belle journée pour un pique-nique ! » suppose ainsi : 1. que l'énoncé soit reconnu comme échoïque, 2. que la source de ce à quoi il est fait écho soit identifiée, 3. que l'attitude du locuteur sur ce à quoi il est fait écho soit négative. Mais que signifie cette négativité ? Quel en est le contenu, entre une simple désapprobation, une irritation, un mouvement d'indignation ou de colère ?

⁴ Dan Sperber et Deidre Wilson, « L'échoïque et l'ironique », in *La pertinence*, Paris, Minuit, 1989, pp. 356-364.

⁵ Dan Sperber et Deidre Wilson, « Les ironies comme mention », in « L'ironie », *Poétique*, 36, Paris, Seuil, 1978, pp. 399-412.

⁶ Dan Sperber et Deidre Wilson, *La pertinence*, op. cit., p. 358.

Les auteurs renvoient ces questions à une gradation rendue possible par l'ironie, qui comporte « différentes combinaisons d'attitudes et d'émotions. »⁷.

On mesure évidemment ce qui distingue cette approche de la classique antiphrase par implication du contraire. L'analyse traditionnelle n'explique pas la raison qui fait adopter un énoncé ironique plutôt qu'une simple désapprobation directe ; l'analyse « échoïque », en revanche, permet de rendre compte d'un élément constitutif essentiel de l'ironie, son « contenu principal » selon Sperber et Wilson, qui est la disqualification (sur le mode de la moquerie ou de la dérision) de l'opinion dont elle se fait l'écho et, par là, de sa source, c'est-à-dire de son sujet. Le point d'application de la négativité ironique est donc, dans ce type d'analyse, la dénégation d'une compétence (modale, mais aussi axiologique) faussement attribuée à un sujet source, et partant, la dénégation de son identité. On aperçoit ainsi l'effet simultanément judiciaire et passionnel de l'ironie, l'alliance intime de son jugement avec l'agressivité, ou même la cruauté qui vise l'humiliation : « Pierre est très cultivé. Il a même entendu parler de Molière ». L'interprétation de cet énoncé suppose que quelque part dans le champ axiologique quelqu'un assume que connaître Molière est définitoire d'un haut degré de culture, alors qu'une autre doxa – supposée à la fois plus élevée et communément partagée – considère au contraire que connaître Molière fait partie d'un minimum culturel. C'est à ce jugement dédoublé que fait écho le caractère ironique de l'énoncé. Selon cette approche, le négatif est cependant d'abord d'ordre cognitif et sa dimension passionnelle est seconde. Elle est déterminante, mais elle apparaît comme un supplément. De même, le négatif se présente comme un phénomène secondaire, condition définitoire certes, mais marginale derrière la mise en abyme, en « écho », des processus interprétatifs. Ce sont eux qui occupent le devant de la scène ironique.

Troisième proposition analytique, celle de Per Aage Brandt⁸ prolonge l'analyse pragmatique en tant que phénomène d'écho. Elle prend pour appui l'exemple d'une réunion administrative, vaine et pénible comme souvent, que commente ensuite l'un des participants par cette remarque : « That went well », « Ça s'est bien passé ». A qui s'adresse l'énoncé ? se demande Per Aage Brandt. L'énonciateur, dit-il, fait état d'une expérience négative, évaluée négativement, et exprimée positivement à l'adresse de quelqu'un qui connaît l'évaluation négative. L'écart entre le sens de l'expérience et celui, littéral, de la parole qui l'évalue ne peut être résorbé qu'à la hauteur du partage par les sujets d'une autre expérience, d'ordre pathémique, qui constitue l'interprétation passionnelle de la première. L'ironie est donc donnée à comprendre comme une sollicitation de l'empathie, et c'est alors son versant positif de mise en communauté du sensible qui est valorisé. C'est peut-être toujours le cas, en matière d'ironie. Cette analyse permet non seulement d'en distinguer deux variétés : une ironie empathique et une ironie agressive ; elle permet surtout de suggérer que l'effet d'empathie se construit sur l'effet négatif de l'agressivité. Le négatif du jugement s'établirait comme un référent interne sur lequel se construit la communauté émotionnelle. L'ironie force ainsi le partage de la négativité. C'est une troisième version du négatif dans l'ironie.

⁷ *Ibid.*, p. 360.

⁸ Communication de Per Aage Brandt au colloque international de sémiotique *Le sens, le sensible, le réel. Actualités et perspectives de la sémiotique II*, Abbaye de Royaumont, septembre 2011.

La quatrième proposition est illustrée par l'analyse que présentent Jean-François Bordron et Jacques Fontanille dans leur introduction au numéro 137 de la revue *Langages*, « Sémiotique du discours et tensions rhétoriques »⁹. Leur analyse de l'ironie, brièvement esquissée, est donnée en exemple pour illustrer la proposition, plus générale, d'un « schéma rhétorique canonique » défini d'un point de vue tensif. Celui-ci se déroulerait en trois phases : 1. Confrontation > 2. Assomption > 3. Résolution. L'état initial de l'effet de sens rhétorique, phase 1, repose donc sur la *confrontation* de grandeurs co-présentes dans un énoncé, mais différenciées par des « degrés de présence » ou des modes d'existence variés (réalisées, actualisées ou potentialisées, virtualisées). Le phénomène « échoïque » en serait alors une des formes possibles. Mais il ne s'agit pas seulement d'une co-présence, ou plutôt celle-ci est « dramatisée » par le dynamisme narratif qu'implique une structure de conflit. Ces grandeurs se trouvent donc, à l'instar du sens « propre » et du sens « figuré », en compétition les unes avec les autres en vue de la manifestation. Dès lors, la mise en suspens des valeurs co-présentes ne pourra être désambiguïsée que par l'*assomption* énonciative, phase 2, qu'effectuera l'instance de discours en « prenant position » dans le champ ainsi formé, selon les divers degrés d'intensité qu'il identifiera et qu'il sélectionnera pour choisir d'assumer telle ou telle attribution des valeurs. La séquence se clôturera par la *résolution* du « conflit » sémantique enfin, phase 3. C'est la sanction interprétative et émotionnelle du processus, qui guidera, par exemple, vers l'évaluation esthétique d'une métaphore, ou encore vers l'assentiment dans le cas d'un enthymème.

Pour ce qui concerne l'ironie, le modèle est efficace. Il repose sur une analyse approfondie de l'antiphrase. Celle-ci manifeste le degré de présence faible (donc virtuel) d'un contenu appelé à être fortement assumé. L'écart entre le mode d'existence et l'intensité de l'assomption explique la tension propre à l'antiphrase. Les auteurs, reprenant les termes du schéma rhétorique canonique, écrivent : « Dans le cas de l'ironie, la confrontation prend la forme de la mise en présence de deux contraires et de deux contradictoires, l'un étant réel, et l'autre virtuel ; l'assomption assure la position énonciative dominante de l'énoncé virtuel ; et enfin la résolution tient dans l'inversion finale du rapport entre les deux versions, sous la forme d'une provocation, puisque l'allocutaire est mis au défi de restituer explicitement à la version virtuelle la place qui lui revient dans le discours. »¹⁰. En d'autres termes, l'allocutaire est chargé d'opérer le transfert de la grandeur dont le statut était virtuel à un statut de réalisée. Dans cette analyse, la part du négatif est secondaire, il est tout juste impliqué. Il est présupposé par l'état initial de la contrariété et de la contradiction, mais il n'est pas envisagé comme élément décisif dans le déroulement de l'opération ni dans son résultat. Celle-ci consiste seulement à effectuer un transfert de modes d'existence. En y regardant de plus près toutefois, on constate que les auteurs évoquent le caractère de polyphonie implicite propre au processus ironique. L'énonciateur en effet se scinde en deux instances qui prennent simultanément en charge le point de vue positif et le point de vue négatif. C'est précisément cette pluralité des instances qui sera, selon nous, au cœur de l'analyse des modulations du négatif dans l'ironie, permettant de régler les phénomènes d'ambivalence.

⁹ J.-F. Bordron et J. Fontanille (éds.), « Sémiotique du discours et tensions rhétoriques », *Langages*, 137, Paris, Larousse, 2000.

¹⁰ *Ibid.*, p. 12.

Les quatre propositions analytiques que nous venons de parcourir se distinguent surtout, outre leurs fondements théoriques différents, par leurs manières de localiser le négatif inhérent à l'énoncé ironique. La première, version traditionnelle, l'installait dans le seul contenu propositionnel commandé par la contradiction ou la contrariété. La deuxième, version pragmatique, le soumettait aux opérations interprétatives préalables des interlocuteurs. La troisième l'inscrivait, au contraire, comme une pré-condition du partage passionnel impliqué par l'ironie. Et la quatrième suggérait, indirectement, que le négatif est présupposé dans le dédoublement des instances au sein de l'énonciation elle-même. Mais dans tous les cas, même à travers la prise en compte des variétés observables, l'ironie apparaît comme un phénomène homogène et unifié : le négatif y participe certes, il y circule comme sur un curseur entre diverses localisations, mais sa modulation, son extensibilité, ses variations d'intensité ne sont pas retenues comme le signe possible d'un principe structurant. Il y a là le foyer d'une question qui conduit à envisager d'autres approches de l'ironie.

2. De quelques lectures philosophiques de l'ironie

C'est chez les philosophes qu'on trouve explicitée la profusion phénoménale du négatif dans l'ironie. Il n'y est plus défini seulement par son point d'application, sémantiquement localisable, mais par des modulations qui sont étroitement entremêlées à ce qui n'est pas de l'ordre du négatif. Une enquête systématique à ce propos reste à faire et nous n'indiquerons ici que quelques pistes.

Le Romantisme allemand est notamment connu, à travers Friedrich Schlegel, par l'« ironie romantique ». Cette notion est particulièrement difficile à définir, d'abord parce qu'elle se manifeste dans des textes fragmentaires, allusifs, dont la forme à la fois inaccomplie et accomplie est porteuse du concept lui-même. Ce sont les fameux fragments de l'*Athenaeum*, surtout connus en France par le livre de Jean-Luc Nancy et Philippe Lacoue-Labarthe, *L'absolu littéraire*¹¹. Ainsi, le Fragment 121 de l'*Athenaeum* dit, énigmatiquement : « Une idée est un concept accompli jusqu'à l'ironie, une synthèse absolue d'absolue antithèse. ». On se raccroche au mot « antithèse », qui rejoint un élément constitutif, négatif, de la définition classique de l'ironie. Reste à identifier le caractère doublement « absolu » de la synthèse de l'antithèse.

Les choses s'éclairent si on prolonge ce fragment par la lecture du Fragment 108 qui, justement, fourmille d'antithèses : « L'ironie socratique est l'unique feinte foncièrement involontaire et pourtant foncièrement lucide. [...] Tout en elle doit être plaisanterie et tout doit être sérieux, tout offert à cœur ouvert et profondément dissimulé. Elle jaillit de la réunion du sens artiste de la vie et de l'esprit scientifique, de la rencontre d'une philosophie naturelle achevée et d'une philosophie technique achevée. Elle abrite et excite le sentiment de l'insoluble conflit entre l'inconditionné et le conditionné, de l'impossibilité et de la nécessité d'une communication sans reste. ». Une rapide analyse de ce fragment montre bien la synthèse des antithèses, c'est-à-dire la profusion de termes complexes. Ceux-ci s'alignent en deux séries. Première série : l'involontaire et l'assumé, le comique et le sérieux, le montré et le caché, l'esprit artiste et l'esprit scientifique, la philosophie de la nature et la philosophie technique. On observe la gradation dans cette série, qui monte progressivement de propriétés subjectives singulières vers des propriétés objectives générales. La seconde série enracine dans le

¹¹ Jean-Luc Nancy et Philippe Lacoue-Labarthe, *L'absolu littéraire*, Paris, Seuil, 1978. Les citations des aphorismes de l'*Athenaeum* qui suivent, extraites de ce livre, ne sont ici référencées que par leur numéro.

« sentiment », marque de la subjectivité, l'énoncé de concepts primitifs contradictoires sous forme de termes complexes, par définition conflictuels : l'inconditionné et le conditionné, l'impossible et le nécessaire. Et le dernier objet, la « communication sans reste » définit bien l'« absolu » de la synthèse, poussant à l'extrême les possibilités du sens dans l'espace des antonymes, absolu dont il était question dans le fragment 121 : « synthèse absolue d'absolue antithèse ».

Plus concrètement, comme de manière à éclairer les propos ci-dessus, Schlegel définit ainsi l'ironie : « L'ironie est la conscience claire de la mobilité, d'un chaos fourmillant à l'infini »¹². Si on accorde à « chaos » son sens littéral de « Vide ou confusion existant avant la création. Tohu bohu » (*Petit Robert*), on mesure l'étendue de la négativité. L'horizon du négatif est invasif. Du « et... et... » jaillit violemment le « ni... ni... ». Le tout mis sous le contrôle d'une subjectivité directrice, d'une « conscience claire ». Dès lors, la conception qu'on retient le plus souvent de l'ironie romantique se précise : elle consiste à assumer l'opposition radicale entre réalité et idéal, à rompre l'illusion de la fiction, à assumer le jeu auquel on participe dans le chaos des antithèses en les sublimant dans la synthèse. Comme l'écrit Gilles Deleuze, « L'ironie romantique [...] découvre la subjectivité du principe de toute représentation possible »¹³.

Gilles Deleuze, justement, a beaucoup écrit sur l'ironie. Pour l'opposer négativement à l'humour. Comment l'analyse-t-il ? Et pourquoi ce jugement négatif ? Précisément, comme l'illustre peut-être l'ironie romantique, parce que l'ironie, à travers la question qui est son mode syntaxique privilégié, à travers le dialogue qui est son champ d'exercice, et jusqu'à son ton particulier qui marque dans le signifiant son intention, l'ironie cherche à remonter vers les principes. « L'ironiste, écrit Deleuze, est celui qui discute sur les principes ; il est à la recherche d'un premier principe, encore plus premier que celui qu'on croyait premier ; il trouve une cause encore plus première que les autres. Il ne cesse de monter, de remonter. »¹⁴, Deleuze affirme ceci en 1997 dans *Dialogues*. Mais il avait déjà, trente ans plus tôt, en 1967, dans sa *Présentation de Sacher Masoch*, soutenu la même définition : « Nous appelons toujours ironie le mouvement qui consiste à dépasser la loi vers un plus haut principe, pour ne reconnaître à la loi qu'un pouvoir second »¹⁵.

Cette proposition est évidemment très éclairante du point de vue de la négativité – et nous ne parlons pas ici du jugement négatif que porte Deleuze sur l'ironie au profit de l'humour. L'humour aussi renverse la loi (ou la « règle » qui commande l'intelligibilité commune), et il suit pour ce faire un parcours inverse à celui de l'ironie. L'humour disqualifie la loi, non pas en remontant vers ses plus hauts principes comme l'ironie, mais en descendant vers ses conséquences, en les approfondissant jusqu'à la caricature, jusqu'à l'absurde, jusqu'au délire. L'humour détériore les règles syntagmatiques (depuis celles de la simple syntaxe – verbale, visuelle ou comportementale – jusqu'à celles qui ordonnent la hiérarchie des valeurs), tout en affichant son indifférence au statut des principes. Confronté au négatif destituant de l'humour, celui de l'ironie est d'un autre ordre, il est instituant. Il s'agit donc de dégager et de comprendre cette négativité propre à l'ironie, celle qui renverse la loi en

¹² Cité par Pierre Schoentjes, *Poétique de l'ironie*, Paris, Seuil, 2001.

¹³ G. Deleuze, Cl. Parnet, *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1997, p. 83.

¹⁴ *Ibid.*, p. 82-83.

¹⁵ G. Deleuze, *Présentation de Sacher Masoch*, Paris, UGE, 10/18, 1967, p. 86.

remontant vers l'assomption d'un plus haut principe susceptible de la renverser. La « loi » peut être la loi politique quelle qu'elle soit, mais il peut s'agir aussi bien de la loi commune de la doxa, celle des produits de l'usage, celle des opinions figées dans la stéréotypie des valeurs. L'ironie est négatrice, non pas dans le simple jeu du renversement d'un contenu négatif par son affirmation positive, elle ne l'est pas non plus dans la simple disqualification de la personne ou du collectif qui en assumaient la valeur, elle l'est par l'assomption implicite d'une vérité supérieure, par l'affirmation que proclame l'ironiste d'être détenteur d'un principe qui autorise la négation de la « loi » en question. On pourrait analyser le phénomène, en termes aspectuels, comme le sur-accomplissement ou le méta-accomplissement de l'accompli. L'ironie exprime dans tous les cas une version tonique de ce trait aspectuel. On comprend pourquoi Deleuze ajoute qu'« il y a dans l'ironie une prétention insupportable : celle d'appartenir à une race supérieure, et d'être la propriété des maîtres. »¹⁶.

Dans l'extraordinaire prolixité de ses commentaires enthousiastes sur l'ironie¹⁷, Vladimir Jankélévitch partage cependant ce jugement. Il parle du caractère tyrannique de l'ironiste, et non seulement parce qu'il force son interlocuteur à l'assentiment. Il écrit : « L'ironie, disaient les philistins, discrédite les dieux de la cité et dérange la cervelle des jeunes gens. Est-ce donc vrai que l'ironie démoralise le sujet comme elle décompose les objets ? »¹⁸. En prenant de l'altitude et en se donnant « des panoramas d'aéronaute », selon la formule de Jankélévitch, l'ironiste prend le risque de la méta-conscience, « conscience-de-conscience », qui conduit, comme chez les romantiques, à « célébrer l'orgie du chaos et la grande bacchanale de la confusion »¹⁹, radicale négativité ! Mais cet auteur met bien davantage l'accent sur l'autre trait de l'ironie, celui de l'hétairie, celui de la communauté élitiste des énonciations qu'elle appelle, celui de son « sourire d'intelligence » car elle sollicite l'« écho fraternel de l'intellection », celui, dit Jankélévitch, de « la *corrélacion* bilatérale de deux activités qui se réchauffent l'une l'autre. »²⁰. Bref, il met l'accent sur le privilège positif de la lucidité dont l'ironiste impose le partage.

Nous nous sommes peut-être éloignés, avec excès, des analyses menées au plus près du langage par les linguistes et les sémioticiens. Mais c'est précisément pour nous étonner qu'un tel abîme s'ouvre entre les perspectives analytiques d'un même phénomène. Le problème qu'il révèle, nous semble-t-il, réside dans le statut de la négativité impliquée dans tous les cas par l'ironie, toujours présente mais de manière si variable qu'elle paraît hétérogène. Locale chez les linguistes, voici qu'elle s'est considérablement étendue chez les philosophes : négativité à caractère ontologique appliquée au monde même chez les Romantiques allemands, négativité radicale du jugement qui construit, par la revendication de maîtrise de principes supérieurs, un sujet de l'hyper-assomption chez Deleuze, ou négativité compensée, chez Jankélévitch, par le paramètre de l'enthymie, comparable à celui, chez

¹⁶ G. Deleuze, *Dialogue*, *op.cit.*, p. 84.

¹⁷ V. Jankélévitch, *L'ironie*, Paris, Flammarion, « Champs », 1964.

¹⁸ V. Jankélévitch, *L'ironie*, Paris, Flammarion, « Champs », 1964, p. 160.

¹⁹ *Ibidem*, p. 143.

²⁰ *Ibidem*, p. 65.

Brandt, de l'empathie, mais corrélé à une double négation contradictoire, celle qui « nous délivre de nos terreurs » et qui, en même temps, nous « prive de nos croyances »²¹.

3. Modulation du négatif et instances de discours

Cette dernière observation, celle d'une démultiplication du négatif entre vertige ontologique et inscription grammaticale, nous conduit enfin à avancer notre propre hypothèse sur le problème de la modulation de la négativité, dont nous avons aperçu certains aspects au fil des analyses qui précèdent. Nous prendrons appui sur quelques exemples littéraires pour développer cette réflexion. En déployant les chemins obscurs du sensible, en défaisant les plis de la perception, en traçant des lignes dans le labyrinthe des interactions, l'œuvre littéraire met à nu le foisonnement des instances de discours qui se disputent le sens. Or, précisément, c'est une théorie des instances énonciatives qui permettra, selon nous, d'analyser ces surprenantes variations du négatif dans l'ironie.

La reconnaissance d'une trame de l'ironie dans la littérature a été effectuée par Philippe Hamon dans son livre *L'Ironie littéraire*²². De notre côté, nous avons été depuis longtemps frappé par les mécanismes extraordinairement variés, singularisant autant de « styles d'écriture », qui, de Voltaire à Stendhal, de Stendhal à Flaubert, et de Flaubert à Proust, donnent, parmi beaucoup d'autres, des visages divers à la négativité ironique. Ainsi, pour les évoquer très succinctement, on peut observer que chez Voltaire, la diversité des instruments linguistiques et rhétoriques de l'ironie est mise au service d'un fonctionnement antiphrastique finalement assez rigide, levant les ambiguïtés, forçant les traits par une isotopie insistante, imposant la souveraineté de l'interprétation partagée et la disqualification caricaturale de l'antagoniste. On peut observer au contraire que Stendhal, dans l'incipit de *La Chartreuse de Parme* par exemple, entrecroise les énoncés ironiques et ceux qui ne le sont pas, introduit une ironie au second degré et revient, sans liaison, à l'assertion directe. Il brouille ainsi le jugement et fait surgir une pluralité d'instances de discours qui rendent inassignable la position d'énonciation elle-même. On peut y voir à l'œuvre le topos véridictoire classique de l'ironie, la dissimulation feinte, mais on y découvre, plus radicalement, la volatilité d'une énonciation pluralisée en différentes instances. Derrière l'énonciateur, les masques se multiplient ainsi, caractéristiques, comme on le sait, de l'identité d'un auteur qui se cache sous les pseudonymes. Quant à l'ironie chez Flaubert, elle n'est plus localisable, et les instances en jeu deviennent évasives. L'ironie s'installe dans la structure des séquences tout autant que dans le contenu supposé antiphrastique des énoncés, elle se diffuse à travers des motifs culturels (comme celui du *keepsake* et autres objets d'un romantisme de pacotille propres à Emma Bovary) sans pour autant qu'une position puisse être assignée, sans que le lieu négatif du jugement ironiste puisse être clairement détourné, sans que la cible puisse être nommément identifiée.

Ces trois exemples conduisent donc, au delà d'une stylistique contrastive de l'ironie, à interroger les instruments qui rendent possible la confrontation de ces variétés. Afin de préciser ces instruments et d'en mesurer la portée, nous terminerons avec un cas tiré de *La Recherche du temps perdu*, dans la scène du dîner chez les Guermantes. Arrivé en retard dans un salon où il se croit très attendu, le

²¹ *Ibidem*, p. 11.

²² Philippe Hamon, *L'Ironie littéraire : essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette, 1996.

narrateur est présenté par le duc de Guermantes à une dame. Celle-ci lui donne au cours de son approche tous les signes de la reconnaissance la plus aimable et la plus familière, comme si elle retrouvait un ami intime. Le narrateur, de son côté, a beau chercher dans sa mémoire, il ne trouve rien, aucun souvenir de rencontre antérieure, et doit conclure qu'il ignore tout de cette personne²³. Or, un mot du duc – « Elle vous trouve charmant » – libère le sens, il comprend tout, il identifie le rôle thématique et il en déduit le nom : la Princesse de Parme...

« Je discernai l'espèce de la bête. C'était une Altesse »²⁴ se dit le narrateur de *La Recherche*. Il ironise. Nous pourrions solliciter les différentes analyses pour rendre compte du mécanisme d'antiphrase et du négatif qu'il induit, pour saisir le jeu de l'interprétation en abyme, pour reconnaître des phases de confrontation, assumption et résolution dans l'élucidation du jeu de langage, pour appréhender l'empathie présumée entre le narrateur et le lecteur, et même pour identifier le jugement péremptoire souverain, adossé à l'assumption d'un principe supérieur qui autorise à qualifier, en biologiste taxinomiste, d'« espèce de la bête » la princesse de Parme. Mais ce dont ces analyses ne rendront pas compte, c'est du mixte de négatif et de positif, de rejet et d'adhésion, de connivence croisée avec le monde narré tout autant qu'avec le monde de la lecture. Car ce que les mots de la princesse offrent au narrateur, c'est aussi un magnifique laboratoire de discours social dont il peut avec délectation détailler les mécanismes dans son interprétation. En somme, de multiples instances discursives se croisent, manifestées à différents niveaux, promues à divers modes de présence, entre lesquelles se distribuent les éléments de négativité et de rejet, les éléments d'adhésion et de reconnaissance, les éléments mixtes et mêlés. L'ironie révèle en définitive une complexité au regard du négatif, et cette complexité trouve son point de référence dans le dispositif des instances qui, simultanées et disposées sur un échec graduel de modes de présence, s'offrent et disparaissent tour à tour. Le texte de Proust en déploie certaines figures, mais pas toutes, car dans le jeu de miroirs du négatif, et du positif-négatif, et du suspendu entre négatif et positif, on ne peut que percevoir les facettes démultipliées du sens.

Voici donc un cas qui illustre clairement, à nos yeux, le paradoxe de l'ironie et le problème antithétique, posé par Schlegel de « l'impossibilité et de la nécessité d'une communication sans reste ». Il y a d'une part la fermeture de l'ironie, close sur elle-même, assumant le négatif de manière péremptoire, qui produit un effet de complétude et d'absolu du jugement ; et il y a, d'autre part, l'ouverture de l'ironie, livrée aux errements de la saisie du négatif, sollicitant un socle de référence qui se dérobe sans fin dans l'imperfection du sens, ouverture qui produit en définitive un effet modal d'incertitude et révèle l'inaccomplissement. Pour rendre compte de cette ambivalence essentielle où se modulent les facettes de la négativité et ses divers degrés d'intensité, il nous faut dégager les instances

²³ « M. de Guermantes, sans même me laisser le temps de dire bonjour à la duchesse, m'avait mené, comme pour faire une bonne surprise à cette personne à laquelle il semblait dire : “ Voici votre ami : vous voyez, je vous l'amène par la peau du cou ”, vers une dame assez petite. Or, bien avant que, poussé par le duc, je fusse arrivé devant elle, cette dame n'avait cessé de m'adresser avec ses larges et doux yeux noirs les mille sourires entendus que nous adressons à une vieille connaissance qui peut-être ne nous reconnaît pas. Comme c'était justement mon cas et que je ne parvenais pas à me rappeler qui elle était, je détournais la tête tout en m'avancant de façon à ne pas avoir à répondre jusqu'à ce que la présentation m'eût tiré d'embarras. » M. Proust, *Le côté de Guermantes*, (1920) Troisième partie, in *A la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », Tome II, éd. P. Clarac et A. Ferré, 1954, p. 424.

²⁴ M. Proust, *op. cit.*, p. 425.

énonciatives de prise en charge, elles-mêmes furtives et croisées dans toute énonciation ironique, qui commandent le partage incertain de la signification et des valeurs.

Pour citer cet article : Denis Bertrand. «Ironie et modulations de la négativité», Actes Sémiotiques [**En ligne**]. 2014, n° 117. Disponible sur : <<http://epublications.unilim.fr/revues/as/5134>> Document créé le 28/01/2014

ISSN : 2270-4957